

L'Adresse

et nous l'avons toujours reconnu. Et c'est noir sur blanc dans le discours du Trône et je cite:

Mon gouvernement est conscient que l'éducation est un domaine de compétence provinciale en vertu de la Constitution et il respecte ce fait.

Il me semble, monsieur le Président, que c'est tout à fait clair. Le premier ministre du Québec d'ailleurs qui est un fervent défenseur des intérêts des Québécois et Québécoises, a lui-même déclaré et je cite:

Il s'agit de discuter de coordination pour des objectifs communs. Nous ne voyons pas pourquoi nous refuserions la discussion.

Monsieur le Président, après l'échec de l'Accord du lac Meech, le premier ministre du Québec avait déclaré que le Québec ne discuterait sur une base ad hoc avec Ottawa que si ces discussions impliquaient directement l'intérêt du Québec. Il semble bien que ce soit le cas.

Le Québec est une partie intégrante de l'union économique canadienne. Le Québec profite d'ailleurs largement de son commerce avec les autres provinces puisqu'il vend plus de biens et de services au Canada qu'à l'étranger. C'est en choisissant librement le système fédéral, tout en affirmant notre caractère distinct, que nous avons su créer notre prospérité. Un système où les provinces sont souveraines dans leurs domaines de compétence mais où tous les Canadiens sont associés pour les questions qui nous concernent tous.

D'ailleurs, le rapport de la Commission Bélanger-Campeau, que certains députés de cette Chambre auraient intérêt à lire en entier, souligne avec raison que: «le fédéralisme, comme principe d'organisation politique, se caractérise par la souplesse et la flexibilité des aménagements et structures qu'il rend possibles».

Alors, notre gouvernement, monsieur le Président, a toujours cru à la reconnaissance de la diversité des régions du pays. En répondant aux demandes du Québec dans l'Accord du lac Meech, notre gouvernement reconnaissait, monsieur le Président, non seulement le caractère distinct du Québec, mais également le droit et la possibilité des provinces de se retirer des programmes nationaux, avec compensation, si les provinces croyaient pouvoir administrer plus efficacement ces programmes. C'était cela, monsieur le Président, l'esprit du lac Meech, et c'est toujours l'esprit qui anime notre gouvernement. Alors les discussions que notre gouvernement aura avec les provinces en matière d'éducation et de formation respecteront cet esprit.

Depuis 1984, notre gouvernement a multiplié les initiatives afin de préparer le pays aux défis des années 2000. Nous avons hérité en 1984 d'un pays—et on s'en souviendra—dangereusement géré et endetté jusqu'au

cou. Nous n'avons pas sombré dans la facilité et nous avons mis en place les outils qui nous garantiront la prospérité.

Une administration plus responsable nous a permis, monsieur le Président, de freiner la croissance du déficit. La signature de l'Accord de libre-échange, la réforme de la fiscalité, les initiatives de privatisation, les coupures dans les dépenses du gouvernement et l'implantation d'une nouvelle stratégie de mise en valeur de la population active sont autant d'éléments qui nous mènent vers des gains potentiels en matière de productivité, de flexibilité et d'adaptabilité qui nous seront absolument nécessaires pour assurer une qualité de vie remarquable à tous les Canadiens et les Canadiennes au XXI^e siècle.

Nos initiatives nous ont donné des résultats. Depuis 1984, seul le Japon a connu une croissance supérieure au Canada. Et au chapitre de la création d'emplois, le Canada a été l'un des meilleurs pays parmi le Groupe des Sept. Mais l'avenir dépend aussi de notre capacité de produire des travailleurs et des travailleuses de plus en plus éduqués, de plus en plus compétents et de plus en plus spécialisés.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, monsieur le Président. Mais permettez-moi d'ajouter que la qualité de vie des Québécois et des Québécoises, des Canadiens et des Canadiennes, ce n'est pas juste une question de compétence exclusive ou une question de juridiction. La qualité de vie, c'est l'affaire de tout le monde et cela nous regarde tous, sans exception.

Vous savez, mes amis libéraux francophones du Québec parlent du problème de la Constitution que l'on devrait régler au plus vite. Ils parlent d'unité, ils parlent de consensus national, mais ils ont signé le rapatriement en 1982 qui s'est fait sans le Québec, une erreur qu'on essaie de réparer depuis ce temps-là.

Vous savez, la stratégie libérale, monsieur le Président, doit avoir quelque chose de machiavélique puisque le parti du député de Beauséjour a adopté une position constitutionnelle calquée sur Meech à Sherbrooke cette fin de semaine.

En conclusion, monsieur le Président, car je sais que mon temps de parole est presque écoulé, quant à nous, notre mission est claire. Nous entendons continuer notre travail afin que les Canadiens et Canadiennes puissent continuer de jouir des avantages qu'offre une économie compétitive. Nous n'avons pas dévié de nos objectifs depuis 1984 et nous n'y dévierons pas dans l'avenir. Le discours du Trône dicte notre intention de continuer à renforcer l'unité et la prospérité canadiennes, et un ne va pas sans l'autre.